

*R. P. Guigues.* — Eh bien ! vous pouvez faire comme votre aimable patron. En le canonisant, la sainte Eglise a approuvé sa conduite et l'a donné pour modèle aux jeunes gens.

*Léonard.* — Ce n'est donc pas toujours désobéir ni offenser Dieu que de s'opposer à la volonté de ses parents ?

*R. P. Guigues.* — Écoutez-moi et tâchez de bien me comprendre, mon enfant. Les droits des parents sont limités par les droits de Dieu. Il en est ainsi, par exemple, quand il s'agit, pour un enfant, du choix d'un état de vie. C'est Dieu, et non les parents, qui donne la vocation et les grâces pour la suivre. C'est le devoir d'un père de favoriser la vocation de ses enfants, surtout quand il s'agit de la vocation à un état de vie aussi parfait que l'état religieux. Telle est, mon enfant, la doctrine des saints, de saint Liguori en particulier. Cependant, je veux que vous compreniez bien, mon enfant, que je ne vous conseille pas de résister absolument à votre père, ni de désertir de la maison paternelle ; dans les circonstances, ce ne serait pas sage, vous êtes encore trop jeune pour prendre une mesure si grave. Mais ce qu'il est de mon devoir de vous recommander, c'est que vous fassiez toutes sortes de supplications et que vous preniez tous les moyens honnêtes pour obtenir de votre père le consentement désiré. Tenez-vous en à cela, et n'oubliez jamais qu'un bon fils doit respecter ses parents.

*Léonard.* — Vos paroles m'instruisent et m'éclairent ; cependant, je l'avoue, je ne sais comment me présenter de nouveau à mon père ; je crains de n'avoir pas la force de lui parler comme vous dites que j'en aurais le droit.

*R. P. Guigues.* — Voici ce que je vous recommande : vous allez commencer par bien prier, vous demanderez au divin Cœur de Jésus de fléchir la volonté de votre père, et vous implorerez avec une grande ferveur l'assistance de Marie Immaculée, la patronne des Oblats, et de saint Louis de Gonzague, votre patron, à vous, mon enfant ; puis vous vous présenterez à votre père avec calme ; vous lui parlerez d'un ton respectueux et rassuré ; et, s'il ne paraît pas se laisser gagner, vous vous jetterez à ses pieds ; alors, la grâce de Dieu, je l'espère, mettra dans votre cœur et sur vos lèvres des paroles auxquelles votre père ne pourra pas résister.

*Léonard* (se lève). — Je vous remercie de vos excellentes recommandations, R. Père Supérieur, et, si vous le voulez,